



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

**Collège
des
Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques
Régionaux**

Réf N° 2011-83

Groupe Langues Vivantes en
résidence dans l'académie

**Annick BARNEL
Pascal BEGOU
Colette BRUN-CASTELLY
Christian CHAMPENDAL
Marylène DURUPT
Maxime LACHEZE
Silvana TURCHINO-DIKSA**

Affaire suivie par
Marylène DURUPT

Téléphone
04 76 74 70 66

Télécopie
04 76 74 70 55

marylene.durupt@ac-grenoble.fr

**7, place Bir-Hakeim
BP 1065 - 38021
Grenoble cedex**

Grenoble, le 12 septembre 2011

Les Inspecteurs d'Académie, Inspecteurs Pédagogiques
Régionaux de Langues Vivantes

à

Mesdames et messieurs les professeurs de
Langues Vivantes des collèges et lycées publics
et privés

s/c

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée interlangues 2011

Chers Collègues,

En cette période de rentrée, nous vous souhaitons à tous une très bonne année scolaire et nous saluons avec plaisir les nouveaux collègues nouvellement nommés dans notre académie. Nous félicitons aussi tous les lauréats de concours pour lesquels nous formons les vœux d'une année de stage réussie et remercions les professeurs qui ont accepté la fonction de tuteur afin de leur prodiguer savoir-faire et expertise.

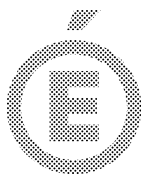
Pour la seconde année consécutive, l'équipe des Inspecteurs Pédagogiques Régionaux de Langues Vivantes reste inchangée et nous continuerons avec vous le travail interlangues déjà engagé depuis plusieurs années dans cette académie.

Nous savons que la mise en place du Socle Commun de Connaissances et de Compétences en collège ainsi que celle des groupes de compétences en lycée vous ont largement mis à contribution dans le domaine de l'innovation pédagogique. Nous vous invitons à poursuivre vos projets et votre réflexion interlangues au sein de vos établissements. Nous restons à votre disposition pour vous accompagner dans ces évolutions.

Cette année, si vous êtes professeurs de lycée, vous serez conviés à des Journées de l'Inspection interdisciplinaires et interlangues pour vous accompagner dans la mise en place du programme du cycle terminal, le nouvel enseignement de littérature étrangère en langue étrangère dans la série littéraire et l'enseignement technologique en LV1 pris en charge par deux enseignants.

Les premières indications sur le baccalauréat à partir de la session 2013 sont parues au journal officiel du 25 août 2011. Comme annoncé, elles confirment que tous les élèves des séries générales et technologiques seront évalués aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Les modalités de chacune des épreuves seront précisées au courant du premier trimestre.

Vous trouverez en annexe tous les liens concernant les programmes actuellement en vigueur ainsi que les sites à consulter régulièrement. Nous vous renvoyons en pièce jointe la lettre de cadrage pour l'enseignement technologique en LV1 parvenue en juin dans les établissements.



L'authenticité des échanges reste fondamentale dans la pratique d'une langue ainsi que dans la découverte de la culture de l'autre. A ce titre, les échanges virtuels et réels doivent demeurer une priorité dans les établissements. Vous pouvez contacter la Délégation Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération pour vous aider dans vos démarches.

2/3 Tant dans le quotidien de votre enseignement que dans le cadre de voyages linguistiques, la dimension interdisciplinaire gagnerait à être encore développée. L'Histoire des Arts permet d'envisager des projets à visée culturelle, ancrés dans les apprentissages.

A cet égard, si vous envisagez d'emmener vos élèves en sortie ou en voyage, nous vous invitons à prendre connaissance du dernier texte du bulletin officiel consacré à ce sujet : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=57074

Par ailleurs, nous vous informons que le projet académique pour le plan de développement des usages du numérique a été retenu par le ministère. L'académie continuera à fournir des moyens conséquents, en partenariat avec les collectivités territoriales, pour développer les usages pédagogiques du numérique, notamment en attribuant des moyens destinés à l'achat de matériel nomade ([baladeurs](#), [tablettes](#), etc.) – autant d'outils précieux pour stimuler l'apprentissage des langues. Nous vous encourageons vivement à répondre aux différents appels à projet de la mission TICE pour lesquels vous serez sollicités.

Enfin, nous vous rappelons l'impérieuse nécessité d'activer votre messagerie académique (prenom.nom@ac-grenoble.fr) ainsi que de consulter régulièrement le site académique afin de faciliter nos échanges professionnels (adresse dans la liste des sites de référence en annexe).

Nous vous remercions une nouvelle fois de votre engagement au service des élèves, tant dans vos missions d'enseignement que dans vos établissements, dans l'esprit d'équipe et d'entraide qui caractérise notre discipline.

L'équipe des IA-IPR de Langues Vivantes en résidence dans l'académie,

Annick BARNEL
IA-IPR d'allemand

Pascal BEGOU
IA-IPR d'italien

Colette BRUN-CASTELLY
IA-IPR d'espagnol

Christian CHAMPENDAL
IA-IPR d'anglais

Marylène DURUPT
IA-IPR d'anglais

Maxime LACHEZE
IA-IPR d'anglais

Silvana TURCHINO-DIKSA
IA-IPR d'anglais

Annexes :

- références (adresses académiques des IA IPR de LV, sites à consulter et programmes)
- courrier Réf N°2011-61 lettre de cadrage pour l'enseignement technologique en LV1